



Déclaration liminaire FSU CTSD 6 septembre 2021

Jusqu'où va-ton aller dans le démantèlement de notre système public d'éducation nationale et au-delà de notre modèle de société ? Pourquoi de telles offensives permanentes dont l'objectif est clairement de mettre à mal notre école ?

Les annonces faites depuis la rentrée sont totalement sidérantes. Lors d'un déplacement à Marseille le Président de la République parle d'expérimenter la liberté de choix des enseignants par les directeurs d'école. Non seulement une telle mesure est sans aucun rapport avec les besoins des écoles de cette ville mais elle constitue une atteinte au service public marseillais. C'est un très mauvais signal envoyé à l'ensemble de la communauté éducative. Profiter d'un plan de rénovation de 174 écoles délabrées pour annoncer une expérimentation d'une telle nature, passent très mal chez l'ensemble des personnels enseignants. Au moment où le service public d'éducation, abimé par les suppressions de postes et les conséquences des deux années de pandémie, a besoin de rénovations des écoles, de reconnaissance et d'une revalorisation de nos métiers, le Président de la République semble distiller déjà quelques engagements de campagne électorale. Ce qui se passe à Marseille a trouvé un large écho à Bédarieux, Béziers, Lodève, Lunel, Montpellier ou Sète. Le mépris est allé tout aussi loin dans la bouche du Ministre de l'éducation cette fois à l'encontre des parents de certains de nos élèves, les plus pauvres, laissant entendre que l'Allocation de Rentrée Scolaire pouvait servir à l'achat d'écrans plats. Dans les deux cas un tel mépris entend cacher l'absence de volonté politique claire pour venir à bout de la dégradation de notre service public d'éducation, lutter contre les inégalités et la ségrégation sociale, s'engager pleinement sur la voie de la démocratisation sociale et scolaire. C'est d'une politique ambitieuse de lutte contre la ségrégation sociale et pour plus de justice sociale dont nos services publics ont besoin et en premier lieu, l'éducation.

Revenons maintenant sur le terrain de ce que nous allons vivre cette année scolaire dans les écoles, les collèges et les lycées du département. L'année scolaire sera pour les personnels une année difficile si on en juge déjà par la rentrée 2021, éprouvante et source de nombreuses inquiétudes. Les conditions sanitaires sont très mauvaises par rapport à la rentrée 2020 : les taux d'incidence et de positivité pour les 10-19 ans et 0-9 ans supérieurs à la moyenne nationale et beaucoup plus élevés qu'en septembre 2020. Bonne nouvelle ils sont en baisse, nous espérons tous qu'il n'y aura pas de remontée dans quelques temps. Les investissements de base doivent alors être réalisés : purificateurs d'air là où c'est nécessaire, capteurs de CO2, salles supplémentaires pour des cours et la restauration, allègement des effectifs et une campagne systématique des tests pour tous. Mais à ces niveaux-là aucun progrès par rapport à 2020 ! Les fermetures de classes, les élèves qui restent en isolement ou les jauges à 50% c'est ce qu'il faut absolument éviter tant les conséquences en termes d'apprentissages, de

savoir vivre, de lutte contre le décrochage et d'explosion des inégalités scolaires sont pour nos élèves catastrophiques.

Mais ce qui marque le plus la rentrée 2021 ce sont surtout les conditions pédagogiques des apprentissages qui se sont fortement dégradées. La pression démographique dans l'Hérault se poursuit à tous les niveaux, elle n'a pas été compensée par des investissements à la hauteur en termes de recrutements des personnels de l'EN et de divisions supplémentaires.

Dans le 1^{er} degré : des créations de postes ont eu lieu mais restent très insuffisantes à tel point que des postes ne sont pas pourvus, que des remplaçants manquent et que les services de l'Éducation Nationale semblent déjà envisager le recours à des contractuels c'est-à-dire du personnel précaire et non formé.

Dans le 2nd degré : l'augmentation des effectifs est allée de pair avec des suppressions de postes, une montée des heures supplémentaires imposées et des effectifs très chargés dans de nombreuses classes. Dans de nombreux endroits on est confronté à un manque évident de personnels de vie scolaire (CPE, AED) aux Aiguères et plusieurs collèges de Montpellier, à Mèze, sur Béziers, notamment. Dans de nombreux collèges et lycées, des dédoublements ont été supprimés ou réduits rendant plus difficile la prise en charge des difficultés des élèves de manière efficace et sérieuse.

Tant dans les écoles que les collèges et les lycées, on peut noter un manque criant de personnels AESH, sachant que la généralisation des PIAL se traduit par une dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels employés à temps incomplet et sous rémunérés et une dégradation, aussi, de l'accompagnement des élèves notifiés. Pourquoi d'ailleurs en rajouter dans la dégradation des conditions de travail avec une augmentation de la prise en charge du nombre d'élèves par référents ULIS ? Nous demandons à ce que la réglementation soit respectée dans le département. Enfin, on déplore le manque de personnels de santé à tous les niveaux du système éducatif de l'Hérault au moment même où les conditions sanitaires sont mauvaises.

Ce que nous vivons depuis 18 mois, a des conséquences lourdes et durables : retards dans les apprentissages, décrochages, élèves déscolarisés, mal-être chez certains élèves, autant de conséquences qui touchent encore plus les populations les plus précarisées ou scolairement les plus fragiles. Les réformes éducatives ne font que renforcer ces fragilités notamment en supprimant des heures de cours pour des tests de positionnement inutiles, des journées banalisées pour la mise en place de protocoles d'évaluation hors sol. Heures de cours tellement précieuses. Il y a, aujourd'hui, nécessité absolue d'un plan d'urgence pour les écoles, les collèges et les lycées qui passe notamment par des investissements massifs dans les bâtis scolaires, des plans de recrutements massifs dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, une revalorisation générale et non réservée à quelques-uns seulement. C'est ce que nous demanderons lors de la journée de mobilisations jeudi 23 septembre.

CTSD

Ajustement carte scolaire 1^{er} degré

Lundi 06/09/2021

Présent.e.s : DASEN, Munier, Gerones-Troadec, David Raymond, Sophie Gely, Philippe Capdeville et ? ; SNE Ruiz, SNALC Rouby, FNEC FP-FO Trahine, UNSA Perier, Alberge, Aumède ; SUD Manzanera, Frayssinhes ; FSU Audebeau, Kordjani, Peytavin

Lecture des DL : SNE, FSU, SNALC.

DASEN :

Absence docs préparatoires → ajustements et décisions provisoires /écoles listées au mois de juin

Accord sur une même finalité : tendre vers un service public de qualité, désaccords sur les modalités pour y parvenir

Crise sanitaire : tout le monde à contribuer à la gestion de la crise par facultés à s'adapter personnels enseignants mais aussi administratifs dans les services

Taux de vaccination Hérault : 2/3 chez les 12/17 ans

Taux d'incidence Hérault : 18/19 août =+ de 600 ; au 06/09 =248

Pas de commentaires sur la situation sanitaire et les décisions ministérielles, responsabilité de notre périmètre =pédagogie

Directeurs et directrices : Intelligence des situations et capacités à s'adapter

Difficulté à trouver la directive qui conviendra à tous les contextes, adaptations sur le terrain

Stratégie de vaccination : pas de demande de listes d'élèves vaccinés et non vaccinés, encore moins à main levée ; mais sur le déclaratif, possibilité de mensonge donc que fait-on ?

Priorité objectif : Importance que les élèves soient présents dans les classes

→ 26 centres de vaccination dans l'Hérault, pour organiser des séances de vaccination, il faut que les chefs d'établissements identifient les élèves volontaires et recensent le nombre d'élèves qui souhaitent se faire vacciner pour que les centres s'organisent en terme de logistique. Par ailleurs, organisation de l'éventuel plan de continuité pédagogique en cas de cas positif suite au contact tracing.

Demande de points positifs dans la DL de la FSU...

Attachement institution commun, prérogative faire qu'elle fonctionne bien

Mise en place de 91 PIAL dans l'Hérault, leur composition et leur localisation seront communiquées.

SNALC :

Sur le 2nd degré, différence de traitement entre élèves vaccinés et non vaccinés problématique.

PIAL : la cartographie doit être arrêtée mais non communiquée, absence de dialogue sur la mise en place

DASEN :

Inégalité de traitement sur plusieurs leviers et pas seulement la vaccination

PIAL affinage de dernière minute à la marge

ASH : Mr Louvois retraite remplacé par IEN Sète ?

Notifications mutualisées dans l'Hérault =objectif d'autonomie

UNSA :

TR non présents à la rentrée pour renfort direction
Directeurs sans aide supplémentaire

FSU :

Remplacement : Situation à l'équilibre dès la rentrée d'où aucune possibilité de marge sur le terrain → Inquiétudes très tôt dès la rentrée
Opposition à la mise en place des PIAL, problématique de remplacements prévus pour les AVS FPE déniée et sous-investie d'où manque de volontaires et absence de vocation

DASEN :

PIAL : Augmentation des moyens depuis quelques années, de + en + d'AESH
Déséquilibre de la répartition des notification différentes

Remplacement : 25 contractuels recrutés en contact avec la FDE, étudiants FDE non admis au concours, sur entretien, certains sont refusés car manque de maturité.

Situation suivie : CMO privilégiés, les directeurs d'écoles de 1 à 3 classes auront leurs jours de décharges

UNSA :

Contractuels : préparation du concours/gestion classe >< recrutés sur liste complémentaire ; rémunération moindre

Ajustement carte scolaire 1^{er} degré

Situations à l'ouvertures :

Béziers Ville La Chevalière : 5 classes =29^E, ULIS, local dispo 6 classes =24^E, cumul difficultés → favorable

Saint Génies des Mourgues EEPU =28^E → pas favorable, à voir prochaine carte scolaire
EEPU St clément de R 8 classes =28^E favorisée → ça peut attendre, Mme Le Maire est d'accord, à revoir

Cournonterral EEPU 15 classes =28^E → rien prononcé à revoir pour 2022

EPPU Plaissan 7 classes =28^E, local, cumul de difficultés → favorable

Restinclières EPPU 12 classe =28^E, moins de cumul de difficultés → pas d'ouverture, à revoir rentrée 2022, pas d'urgence

Baillargues 16 classes =27,5^E, cumul difficultés moindre → ça peut attendre, pas d'urgence immédiate

Marsillargues : ouverture en février, l'augmentation des effectifs se poursuit, structure capacité d'accueil moindre 27,5^E soit 26^E après ouverture → favorable

Castelnau : aucune remontées IEN ou Mairie

Baissan EEPU 12 classes =27^E → pas de précipitation **OK**

Lattes Grand Tamaris =27,40 → à revoir

Pézenas EEPU : 7 classes, cumul difficulté certains élèves ne sont pas revenus du Magreb → favorable

Espondeilhan RPI avec Coulobres → pas d'urgence, à revoir dans le cadre de l'ensemble du RPI pour 2022

C Perret Béziers EEPU 10 classes =26,5^E → pas d'urgence au vue de la carte globale de Béziers
39 écoles sur Béziers
St Brès =26,5 → à suivre
ST Aunès =26,5
Lunel Viel =26,5
St Paul et Valmalle 7 classes =28^E → revoir carte scolaire 2022

Mater

Lousie Michel Lunel =25 , possibilité GS à 24

Marie Curie Béziers idem, à suivre car quartier attractif avec deux ouvertures dernièrement

Montpellier Heidelberg, Senghor, Balard, Bolivar : dd pas de situation catastrophique

Favorable un groupe de **DD** sur Senghor avec augmentation des effectifs

→ 5 propositions d'ouvertures

Fermetures :

EMPU Michelet Sète =17^E → =22^E

A revoir carte scolaire 2022 :

Jean Monnet Mauguio 21^E

Marie Curie Palavas 23^E

Déjà fermetures sur les deux dernières rentrées

UNSA :

St Jean de Védas J. d'Ormesson

B. Groulte EPPU =29,2^E

Baissan 14 classes + ULIS demande décharge totale → ouverture OK mais pas décharge

SNE :

Cournonterral : arrivée camp gens du voyage, constructions

Le DASEN a tous les éléments

FSU :

EMPU St Clément de Rivière : effectifs élevés

La Tour sur Orb : Décharge 4 classes soit 0,25 → prise en compte

QD FSU

2nddegré

Ouvertures de 9 divisions en juin/juillet : =29 heures

Clasee sup Aiguerelles en 5^{ème} soit 6 divisions

St jena de vedés 1 division en 6^{ème} soit 7 classes de 6^{ème}

Mistral Lunel 8^{ème} classes de 6^{ème}

Baillargues 3^{ème} (=26 heures)

5^{ème} de 6^{ème} à Paul Va Sète

6^{ème} » div de 6^{ème} Montpellier marcel pagnol

7^{ème} duv de 6^{ème} à St André de SAngonis

6^{ème} div de 4^{ème} à Montarnau

6^{ème} div de 3^{ème} à Cazoulsles Béziers

Transfert de divisions :

Mèze 3 → 6

Jeu de Mail

Voltaire 4 → 6

Collège : aucune divisions fermées, pas de retrait de divisions

Pas d'ajustement collèges en septembre

Ajustements en heures statutaires ; ajustements en postes qui peuvent entraîner un abondement en heures

Heures de communes différentes (anciennement communes non limitrophes)

1/ liste des PIAL écoles et établissements référencés sera donnée sous forme de tableaux

13 second degré 6 premier et 71 inter degré

Volumes AESH en ETP sera donné

Nombre de notifié : bilan et constat pas encore faits

2/ postes vacants et remplacement :

INEAT de souvenir une vingtaine d'INEAT

3/ deux désistements compensés par la liste complémentaire

154 PES, 60 alternants et 48 SIPA (licence avec stage en immersion accompagné)

4/ voir CHSTD jeudi 09/09

5/ ne fait plus partie du CTSD, ce sera dans le bilan social

6/

SUD : état RASED

DASEN :

RASED = 90 postes dans le département et 70 Psy

Réfléchir à la répartition entre circonscriptions

Les RASED peuvent être amenés à remplacer

DASEN va reprendre la main sur les RASED

Effectifs ULIS : au-delà en terme d'effectifs

Possibilité en fonction des compositions de typologie d'élèves

Circulaire éclaire le décret et application du décret au regard du texte donc possibilité effectifs

au-delà de 12 élèves

FSU : élèves des ULIS notifiés IME ou ITEP

Enseignant CASNAV moyens identiques dans le 1^{er} degré ; 0,5 ETP de plus dans le 2nd degré

UPE2A 0,25 ETP en +

Recrutement AED : manifestation Collège Aiguerelles dotation un peu au-dessus que la dotation théorique en vie scolaire. Lorsque le collège Port Marianne sortira, ils manifesteront pour la perte de 7 division d'où perte de crédibilité

Les heures restantes seront distribuées pour accompagner des projets et dotées pour une année.

Ecole des Matelles : PE sans salle de classe ni mobilier

UNSA :

Effectifs département → prochain CDEN

Remplacement à l'année = trentaine de TR brigade

SNALC :

Travail, Télé-travail ou ASA

Pas de moyens supp pour les ZIL Béziers

SNE :

Niveau 2 = limiter le brassage

Privilégier les TR puis accueil et répartition dans les classes

FSU : Pbtq de Saussan

Mobilisation collectif de parents ayant appris nomination enseignante, informés par des enseignants de certaines choses qui se seraient passés

Handicap assez lourd au niveau visuel, RQTH et aide humaine sur temps pro et perso

Plusieurs écoles avec plaintes déposées, enquête admin et procédure de justice avec décision sans suite

Donc nature de la plainte nulle et non avenue

Des enseignants des écoles précédentes ont communiqué aux parents

Attention fonctionnaire d'état même sur sa partie privé responsable devoir respecter certains principes

Parents s'opposent à la venue de cette enseignante sur propos rapportés, sur rumeurs sans rencontrer a minima l'enseignante

Condamner qqun sur rumeur (témoignages favorables d'anciens collègues)

Aucun parent ne peut reprocher quoi que ce soit sur cette enseignante

Malgré ça, école qui ne fonctionne pas, équipe fragilisée, enfants non présents en classe

Déplacement DASEN → discours soutien aux enseignantes, situation anormale, défense valeurs service public donc les parents ne choisissent pas leur enseignant, compréhension souffrance professionnelle, conseil de rester soudées collectivement, toute confiance,...

Enseignantes contact Mr Biggio SE-UNSA

Assurer fonctionnement école, accompagner enseignante victime de cette démarche, accompagnement autres enseignantes et directrice

Est-ce qu'elle doit rester dans l'école ? Doute...

Objectif premier : les élèves, droit du personnel et accompagnement des personnels